

# AUTORISATION D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS A ROISEL PERIODE été 2024 pour les enfants de 3 à 14 ans des communes du SISCO

Mr ou Mme ..... maire de la commune de .....

Certifie avoir reçu la famille ....., résidant au (adresse) .....

et autorise l'inscription de l'enfant (nom-prénom) .....(date de naissance) .... / .... / ...

de l'enfant (nom-prénom) .....(date de naissance) .... / .... / ...

de l'enfant (nom-prénom) .....(date de naissance) .... / .... / ...

à l'accueil de loisirs à Roisel organisé par Vacances Plurielles pendant les vacances d'été 2024 :

la semaine 1 : du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2024

la semaine 2 : du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2024

la semaine 3 : du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2024

la semaine 4 : du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024

**Rappel du tarif à la semaine pour les familles :**

Barème des Familles en fonction du QF CAF Amiens en janvier 2024	QF 1 < 500 € QF 2 entre 501 et 900 € QF 3 > 901 €		
	1 enfant	QF 1	QF 2
1 semaine	15 €	17 €	30 €

**Rappel de la participation de la mairie :** 10€ par jour et par enfant soit 50€ par semaine pour un enfant.

Le tarif appliqué aux familles tient déjà compte de la participation de la commune.

**Date :** \_\_\_\_\_

**Signature de la mairie :** \_\_\_\_\_

Ce document est à déposer signé par votre mairie dans votre espace famille sur l'application MyPérischool pour permettre l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs à Roisel. **Sans ce document signé par la mairie, l'inscription de votre enfant ne pourra pas être prise en compte. Il est à fournir pour chaque période d'ouverture.**